

huronne-wendat

255, Place Chef Michel Laveau Wendake (Québec) G0A 4V0 Téléphone: 418-843-3767 Télécopieur: 418-842-1108 www.wendake.ca

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL DE LA NATION HURONNE-WENDAT

Wendake, le 21 mars 2023

Membres de la Nation huronne-wendat,

Tel que stipulé dans le Code de représentation de la Nation huronne-wendat régissant la procédure et le fonctionnement des assemblées, les membres de la Nation sont invités à l'assemblée régulière qui sera tenue à la <u>salle Socca du Complexe sportif Desjardins Wendake au 100, rue Grand Chef Thonnakona, LUNDI le 27 mars 2023 de 19 h à 21 h 00</u>

Nous vous offrons aussi la possibilité de participer via mode vidéoconférence.

<u>Vous devez suivre le lien ci-dessous afin de VOUS INSCRIRE à la rencontre et de recevoir votre code d'accès. Il est à noter que vous avez jusqu'au 26 mars 16 h 00 pour vous inscrire.</u>

https://bit.ly/3Jwewva

Afin de nous permettre de nous préparer adéquatement, si vous avez des interrogations concernant un dossier spécifique, veuillez-nous en faire part par courriel: bureaupolitique@wendake.ca

ORDRE DU JOUR

- 1. Prière prononcée par un membre du Cercle des Sages;
- 2. Mot de bienvenue formulé par le Grand Chef;
- 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
- 4. Lecture des titres adoptant ou modifiant une résolution dans les procès-verbaux des assemblées précédentes et adoption des procès-verbaux;
- 5. Présentation des pétitions adressées au Conseil;
- 6. Affaires des Chefs: Présentation des motions et des projets de résolution:
 - 6.1 Résolution #7377 Ratification de l'entente-cadre entre la Nation huronne-wendat et le Conseil des Atikamekw de Wemotaci, adoptée lors de l'assemblée extraordinaire du 17 janvier 2023;
 - 6.2 Amendement à la résolution #7359 Demande de financement 2022-2025 SAA FIA;
 - 6.3 P.R. Rémunération de la Directrice générale;
 - 6.4 P.R. Nomination du directeur adjoint à l'Hébergement;
 - 6.5 P.R. Approbation des budgets 2023-2024;
 - 6.6 P.R. Autorisation de la signature de l'entente-cadre entre la Nation huronne-wendat et le gouvernement du Canada;
 - 6.7 P.R. Acceptation de l'offre de règlement concernant la revendication de la réserve de Rockmont;

Assemblée régulière du 27 mars 2023

- 6.8 P.R. Amendement à l'entente de financement 2022-2023 Prestation des Services Policiers de Wendake;
- 6.9 P.R. Entente de service avec l'autorité 9-1-1 de prochaine génération;
- 6.10 P.R. Entente-formation capaff-drogue;
- 6.11 P.R. Entente de financement 2022-2023 Programme participation autochtone à l'aménagement forestier intégré et à la mise en valeur des ressources du milieu forestier;
- 6.12 P.R. Demande de financement Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)
- Projet de réfection de la route 5, Chemin de la Sainte-Anne du lac Jambon au lac Gabriella;
- 6.13 P.R. Signature d'une offre de financement avec la Société d'épargne des autochtones du Canada (SÉDAC) Projet de Complexe de soins de santé Yarihwa Phase II;
- 6.14 P.R. Signature d'une entente de renouvellement de contrat de gestion de la Stationservice de Wendake avec dépanneur;
- 6.15 P.R. Demande de financement déposée au Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuits FIA IV, volet développement économique Projet Yarihwa phase II; 6.16 P.R. Signature d'un protocole d'entente Ontario;
- 6.17 P.R. Demande de financement Programme de préparation des collectivités aux possibilités économiques (PPCPE) volet projets majeurs Projet de complexe de soins de santé Yarihwa phase II;
- 6.18 P.R. Attribution du contrat de construction pour la mise à niveau aux normes extérieure et agrandissement de l'école Wahta';
- 6.19 P.R. Adjudication de contrat Travaux d'aqueduc, d'égouts, de voirie et d'éclairage pour la phase II du développement Wendake;
- 6.20 P.R. Signature d'une entente d'achat-vente d'immeuble Lot 2680-2;
- 6.21 P.R. Attribution de contrat de réfection des caniveaux du boulevard Bastien;
- 6.22 P.R. Attribution du contrat de construction pour la rénovation des 28 logements au 80 et 90, rue de l'Ours;
- 6.23 Allocation de lots.
- 7. Période de questions pour les membres de la Nation;
- 8. Présentation et étude des rapports de comités ou du Cercle des Sages;
- 9. Questions nouvelles et commentaires pour les Chefs familiaux;
- 10. Période de questions pour les membres de la Nation;
- 11. Fixation de la prochaine assemblée régulière;
- 12. Clôture.

Veuillez prendre note que les assemblées régulières sont accessibles à tous les membres de la Nation huronne-wendat.

Rémy Vincent Grand Chef

c.c.: Cercle des Sages